

## *Etat des lieux, gestion locative : une situation quasi normale*

*Concernant la gestion locative en elle-même, le confinement n'a pas d'impact majeur. L'ensemble des services sont maintenus normalement, il est toujours possible d'envoyer des techniciens sur place, de gérer les relances et la perception des loyers. De même, les états des lieux d'entrée et de sortie restent possibles. "Nous restons en contact avec les propriétaires et les locataires", confirme Arnaud Hacquart, président fondateur d'Imodirect, agence 100% digitale de location et gestion locative. Par ailleurs, si les visites physiques sont interdites, il reste possible de mettre en location son bien durant cette période. Arnaud Hacquart explique : "nos professionnels peuvent se déplacer pour visiter les biens afin de les mettre en location. Nous avons l'habitude de travailler de façon 100% digitale, nous pouvons donc proposer des visites virtuelles ou en visio conférence".*

Extrait de l'article *Confinement : déménager, visiter une maison, ce que vous pouvez faire ou non*  
MAISON A PART  
Date : 17 novembre 2020